

Les chefs d'entreprise toujours réservés sur le front de l'investissement

Jean-Louis MULLENBACH, septembre 2015

La hausse continue du chômage, malgré la multiplication des emplois aidés et l'accroissement du nombre de fonctionnaires, a achevé de persuader les citoyens français : l'investissement des entreprises est le premier moteur de la création d'emplois, confirmant ainsi le « théorème » du chancelier allemand Helmut Schmidt selon lequel « les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les emplois d'après-demain ». Jusqu'à présent, nos entreprises ne disposaient pas de capacités financières suffisantes pour investir, avec un nombre de défaillances d'entreprises toujours plus important et des marges qui ne cessaient de se dégrader.

L'année 2015 signe un démarrage difficile pour les entreprises avec 18.134 défaillances (ouvertures de sauvegarde, de règlement et de liquidation judiciaire) selon Altares, en augmentation de 7,6% par rapport au premier trimestre 2014. Preuve que les employeurs, petits et moyens en particulier, portent les stigmates de la reprise tant annoncée mais qui tarde à s'enclencher. Les sous-traitants continuent à subir une mise en coupe réglée de leurs donneurs d'ordre, avec une forte pression sur les prix et des délais de règlement sensiblement supérieurs aux 60 jours légaux. Même s'il faut encore pouvoir tenir pour nombre de TPE et de PME, les experts comptables confirment que l'horizon se dégage en termes de trésorerie (les demandes de délais de paiement des cotisations sociales sont en baisse) et que le plus dur pourrait être passé.

S'agissant des marges des sociétés non financières, leur excédent brut d'exploitation est passé d'une moyenne d'avant crise (1988-2007) de 32,7% de la valeur ajoutée à une moyenne de 30,4% sur 2008-2010 et de 29,4% sur 2011-2013, pourcentage équivalent à celui de l'année 2014 selon l'INSEE. Ces niveaux de taux de marge sont inférieurs d'environ 10 points à ceux des entreprises de la zone euro. L'embellie est toutefois arrivée fin 2014, avec un taux de marge de 29,9% au dernier trimestre et de 31,2% au premier trimestre 2015. Nos entreprises ont grappillé de la marge grâce à la montée en puissance du CICE, à l'entrée en vigueur de la première étape du pacte de responsabilité et aux premiers effets du contrechoc pétrolier, mais nous restons en retard par rapport à nos compétiteurs européens. Nos exportations augmentent, mais leur part dans les exportations de la zone euro ne remonte pas. Les outils de production hexagonaux continuent à perdre en compétitivité par rapport à ceux de nos partenaires engagés dans une course au coût du travail le moins élevé et profitant eux aussi de la baisse de l'euro, des coûts de financement et du prix des matières premières.

Nos TPE, PME et ETI vont-elles profiter de ces ballons d'oxygène pour investir ? Malgré cet « alignement des planètes », l'investissement a enregistré une décélération au deuxième trimestre 2015 : 0,2% après 0,6% au premier trimestre. Les experts comptables, qui sont les médecins généralistes de ces entreprises seules susceptibles de créer des emplois, sont les mieux placés pour apprécier non seulement leur situation financière mais également le moral de leurs dirigeants. Avec « jedecclare.com », leur portail sécurisé de télé-déclaration de la TVA mensuelle, des cotisations sociales trimestrielles et des liasses fiscales annuelles, ils disposent de l'information la plus fraîche qui soit sur cette catégorie d'entreprises. En dépit d'une amélioration sensible des trésoreries et des marges, qui devrait s'amplifier, l'économie réelle patine, avec une situation très contrastée d'une entreprise à l'autre.

De la rémission à la guérison, il y a un pas que beaucoup d'entreprises n'ont pas encore franchi. Les dirigeants continuent à serrer les boulons et restent frileux dans un contexte économique où la faible croissance actuelle reste vulnérable à tout coup de froid inattendu. Certains considèrent que la prudence sur les investissements est un signe de bonne gestion. D'autres préfèrent mettre leur entreprise en vente ou investir dans des pays européens où les contraintes et le coût du travail sont moins élevés. Ils savent qu'il faut investir et innover pour rester compétitifs et se développer, mais ils savent aussi que « l'alignement des planètes » n'a qu'un temps et qu'il est compliqué, dans le contexte social français, de réduire l'effectif en cas de repli de l'activité. Dommage, l'investissement des entreprises petites et moyennes, notamment en recherche et développement, en recrutement et en formation, est la clé de la reprise qui se jouera sur le retour progressif de la confiance.
